

*Les Ucclais s'inquiètent de l'avenir du site hospitalier Edith Cavell. Le site vient d'être racheté pour être transformé en logement.*

A l'automne 2017, le groupe hospitalier privé Chirec regroupera ses activités dans son site flambant neuf de Delta. Aujourd'hui, le Chirec gère 1.092 lits répartis sur 5 sites bruxellois et un en Brabant wallon. Il emploie plus de 2.300 personnes et 1.100 médecins. En 2006, il a décidé de regrouper ses activités des sites Edith Cavell à Uccle, de la clinique du parc Léopold à Etterbeek et d'une partie des soins dispensés au centre Basilique de Berchem, sur un seul emplacement : Delta à Auderghem. Du coup, à présent, se pose la question de l'avenir d'Edith Cavell et de la clinique du Parc Léopold.

Pour cette dernière, les bâtiments ont été vendus à la société Novo de Dominique Janne qui souhaite en faire du logement.

A Uccle, le Chirec a décidé de conserver un immeuble du site d'Edith Cavell. « L'ensemble représente une surface de 30.000m<sup>2</sup> et nous avons choisi de conserver la propriété d'un dixième du site », explique Bruno Lefébure, directeur financier du Chirec. Il s'agit de l'immeuble le plus récent dans lequel nous maintiendra une polyclinique. Nous y organiserons des consultations et maintiendrons un laboratoire, une radiologie mais aucune opération ne sera pratiquée. »

Le reste du site a été vendu à AG Real Estate et Burco Group. « Nous allons travailler avec le cabinet d'architectes Assar », précise Thibault Dumortier de Burco. Nous sommes encore dans une phase d'étude mais il s'agit principalement d'un programme résidentiel dans lequel nous intégrerons des commerces. Par contre, rien n'est encore arrêté puisque nous devons prendre contact avec les autorités communales afin de connaître aussi leurs envies. »

Les nouveaux propriétaires ne savent pas encore s'il s'agira d'une démolition/reconstruction ou d'une rénovation lourde ni s'il faudra une étude d'incidences. Tout dépendra du nombre d'habitations et donc d'emplacements de parking.

Du côté de la commune, on commence à s'inquiéter. Lors du dernier conseil communal, l'Ecolo Tibaud Wyngaard a interrogé l'échevin de l'Urbanisme, Marc Cools (MR) sur ce dossier.

« Sachant que la Clinique Cavell occupe la quasi-totalité de l'îlot, le départ de l'essentiel de ses services vers Delta fin 2017 et la reconversion du site constituent un enjeu majeur pour le quartier, que ce soit en termes de logement, de mobilité, de stationnement, de dynamisme de l'activité commerciale, d'espaces verts, commente Thibaud Wyngaard. Le fait qu'aucune demande de permis n'ait été introduite à ce jour est évidemment préoccupant. Le risque est grand que l'on se retrouve avec un énorme chancre, des dizaines de milliers de mètres carrés vides, durant de nombreux mois. Ce serait préjudiciable pour le quartier. »

Selon la commune, une étude d'incidences serait bien requise pour l'îlot. Son organisation prendrait certainement un an, soit une durée totale pour les procédures urbanistiques proche des deux ans. Il est dès lors plus que probable que le site soit vide, à l'exception du bâtiment qui reste la propriété du Chirec. Elle souhaiterait également que l'étage supérieur qui abrite les locaux techniques soit supprimé et que certains immeubles soient échançrés afin de reconstituer un véritable intérieur d'îlot, conformément aux recommandations émises lors de la commission de concertation au sujet du certificat d'urbanisme en 2013.

« Nous ne voulons pas que cela devienne un chancre, rassure Bruno Lefébure du Chirec. Nos activités devraient éviter que cette situation s'installe. »

Quant au nouveau propriétaire, il confirme également sa volonté de ne pas traîner en chemin. Il espère remettre une demande de permis d'urbanisme à la fin de l'été.

VANESSA LHUILLIER

VANESSA LHUILLIER

Copyright © 2015 Rossel & Cie. Tous droits réservés